DELIBERATION N° 2017/99

Autorisant l'attribution de subventions à divers organismes et associations à caractère sportif - exercice 2017

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 5 avril 2017.

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2017/408 du 7 décembre 2017, approuvant le budget primitif 2017 de la Ville de Dumbéa.

VU la note explicative de synthèse n° 2017/25 du 17 mars 2017,

La réunion conjointe des commissions municipales intitulées « sport, culture, animation, vie associative » et « éducation et jeunesse » entendue en séance du 27 mars 2017,

Après en avoir délibéré,

DECIDE:

ARTICLE 1er /

Dans le cadre de la politique sportive de la commune et sous réserve de la complétude des dossiers, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations et organismes suivants :

	ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	OBJET	MONTANT
1	Club d'Activités Subaquatiques	Organisation de journées promotionnelles Baptèmes de plongée au CARD	50 000 Fcp
2	Association Pêche en Apnée	Pas de subvention en 2016 Déplacement au tournoi du Pacifique à Guam	50 000 Fcp
3	Association Sportive de Katiramona	Déplacement sur Lifou	50 000 Fcp
4	Association Sportive de Nondoué	Journée découverte de la discipline	50 000 Fcp
5	Association Badminton Club Dumbéa	Achat de matériel pédagogique	100 000 Fcp
6	Association Boxing Club de Dumbéa	Initiation à la pratique féminine	150 000 Fcp
		Formation arbitrage	
		Matériel pédagogique	
7	Association des Rodeomen et Cowboy's de Dumbéa	Formation arbitrage et technique	50 000 Fcp
8	Collège D'auteuil Edmée VARIN (UNSS)	Achat de tenues et récompenses pour les compétitions des sections sportives	60 000 Fcp
9	Lycée du Grand Nouméa (UNSS)	Achat de tenues et récompenses pour les compétitions des sections sportives	60 000 Fcp
10	Association Karting Performance	Journée découverte de la discipline	50 000 Fcp
11	Dumbéa Natation	Organisation Meeting de Dumbéa	50 000 Fcp
12	Tennis Club d'Auteuil	Organisation d'un tournoi territorial Seniors	110 000 Fcp
		Organisation d'un tournoi territorial Dames	
13	Pirogue Club de Dumbéa	Achat container pour matériel	100 000 Fcp
14	Association Métys Volleyball	Journée découverte de la discipline	50 000 Fcp

980 000 Fcp

ARTICLE 2/

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions de partenariat définissant les obligations des associations et organismes subventionnés.

ARTICLE 3/

Les dépenses correspondantes, d'un montant de neuf cent quatre-vingt mille francs CFP seront imputées au chapitre 65 du budget de fonctionnement de la Ville, exercice 2017.

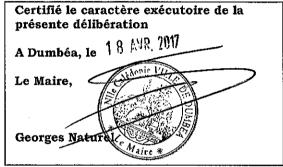
ARTICLE 4/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de publication.

ARTICLE 5/

Le Maire et le Trésorier de la Province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 5 AVRIL 2017



DESTINATAIRES: SUBD. ADMINIS. SUD - 1 SG - 1 AFFICHAGE - 1 SERVICE DES FINANCES - 2 SERVICE DES SPORTS - 1 DCJSP - 1 DAF - 1 TRESORIER PROVINCE SUD - 1 BENEFICIAIRES - 14



DUMBEA, LE 5 AVRIL 2017

